



**Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus**

DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION



# Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

## DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

<b>4.</b>	<b>DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION .....</b>	<b>4.1</b>
4.1	COMMUNAUTÉS CRIES .....	4.1
4.1.1	Résumé des activités de mobilisation .....	4.2
4.1.2	Questions, observations et enjeux soulevés .....	4.12
4.1.3	Activités de mobilisation à venir .....	4.19
4.2	COMMUNAUTÉS JAMÉSIENNES .....	4.19
4.2.1	Résumé des activités de consultation .....	4.19
4.2.2	Questions, observations et enjeux soulevés .....	4.25
4.2.3	Activités de mobilisation à venir .....	4.29
4.3	RÉFÉRENCES.....	4.30

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1	Liste des parties prenantes autochtones du projet.....	4.5
Tableau 4.2	Résumé des commentaires des utilisateurs du territoire, des parties prenantes et des membres de la Nation Crie .....	4.13
Tableau 4.3	Liste des parties prenantes du projet .....	4.20
Tableau 4.4	Résumé des commentaires des parties prenantes et membres des communautés jamésiennes.....	4.26

### Acronymes et abréviations

2ELGBTQI+	Deux esprits (et bispirituelles), lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées ainsi que les personnes faisant partie des communautés de la diversité sexuelle et de genre qui utilisent une autre terminologie
ACS+	Analyse comparative entre les sexes plus
AÉIC	Agence d'évaluation d'impact du Canada
AEMQ	Association exploration minière du Québec
AFEAS	Association féministe d'éducation et d'action sociale Chibougamau
AFÉAS	Association féministe d'éducation et d'action sociale
APHCC	Association des personnes handicapées de Chibougamau-Chapais
ARBJ	Administration régionale Baie-James
ASD	Apatisiiwin Skills Development
CBHSSJB	Cree Board of Health and Social Services of James Bay
CBJNQ	Convention de la Baie-James et du Nord québécois
CCSSSBJ	Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James
CLPE	Consentement préalable, libre et éclairé
COMEX	Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social
CRSSS	Centre régional de santé et de services sociaux
CVR	Commission de vérité et réconciliation du Canada
DNUDPA	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
ÉIES	Étude d'impact environnementale et sociale
GNC	Gouvernement de la Nation Crie
GREIBJ	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
ICM	Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole
LCEE	Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
MELCCFP	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
NCEOE	Nishiyuu Council of the Elders
NCM	Nation Crie de Mistissini
NCOB	Nation Crie d'Oujé-Bougoumou
PARM	Parc à résidus miniers
PMU	Plan de mesures d'urgence

### 4. Démarches d'information et de consultation

Le projet minier Troilus s'inscrit dans une démarche de développement durable, intégrant notamment les dimensions sociales et économiques du milieu d'accueil. L'acceptabilité sociale par les communautés d'accueil est donc une condition essentielle à la réalisation du projet.

Pour bien expliquer le projet et mobiliser les communautés locales et les parties prenantes, la société Troilus Gold Corp. (Troilus) mène des démarches d'information et de consultation depuis l'achat de la mine en 2017. Ces démarches ont permis de recueillir les préoccupations, les points de vue et les attentes des communautés locales et des parties prenantes concernées par le projet de mine d'or et de cuivre.

Le site du projet minier Troilus se trouve sur des terres de catégorie III selon la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), sur le territoire de la communauté Crie de Mistissini. Les démarches d'information et de consultation ont été principalement menées auprès des communautés cries d'Eeyou Istchee Baie-James et des communautés jamésiennes (Chibougamau et Chapais), dont le territoire accueille le projet proposé.

Ce chapitre a pour objectif de répondre aux demandes des Lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact et de la Directive du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Ces demandes concernent les préoccupations, opinions et réactions des communautés locales incluant une présentation des consultations effectuées et des principaux éléments du Plan de participation du public et du Plan de mobilisation et de partenariat avec les autochtones (AEIC, 2023a et 2023b).

#### 4.1 Communautés cries

En mai 2022, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC), le ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada (ECCC) et le Gouvernement de la Nation Crie (GNC) ont signé une entente afin d'assurer l'implication des Cries dans le processus d'évaluation d'impact du projet minier Troilus.

L'AÉIC a l'intention de consulter deux nations et une organisation crie pour comprendre leurs préoccupations et les répercussions potentielles du projet sur l'exercice de leurs droits ancestraux ou issus de traités, potentiels ou établis, et, le cas échéant, de prendre des mesures d'accommodement. Les nations autochtones qui composent la liste de consultation de la Couronne sont :

- Nation Crie de Mistissini (NCM);
- Nation Crie d'Oujé-Bougoumou (NCOB);
- Gouvernement de la Nation Crie.

# Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

## DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Troilus a donc préparé ce chapitre de l'évaluation d'impact pour fournir des informations sur l'engagement de Troilus avec les nations autochtones potentiellement affectées par le projet, y compris :

- Le plan de mobilisation et l'intégration du savoir traditionnel (section 4.1.1);
- Les principales activités réalisées et les résultats de la mobilisation à ce jour (section 4.1.2);
- Les activités de mobilisation à venir après la soumission de l'évaluation d'impact (section 4.1.3).

Troilus reconnaît l'importance de travailler en partenariat avec les peuples autochtones pour établir une relation mutuellement bénéfique, coopérative et productive, basée sur le partage transparent d'informations, un engagement respectueux, un dialogue ouvert et des partenariats significatifs.

Le chapitre 24 (Peuples autochtones) présente les territoires autochtones les plus proches du projet. Ces chapitres fournissent également l'évaluation des effets liés au projet et reflétant les intérêts de chaque nation autochtone impliquée dans le projet. Les effets cumulatifs résiduels spécifiques à chaque nation autochtone impliquée dans le projet sont évalués au chapitre 25 (Évaluation des impacts cumulatifs).

### 4.1.1 Résumé des activités de mobilisation

Les activités de mobilisation du projet sont en partie guidées par les mobilisations et les ententes passées et en cours avec les peuples autochtones concernés par la zone du projet (section 4.1.1.1). Le contexte réglementaire et politique qui oriente les démarches de mobilisation de Troilus est décrit à la section 4.1.1.2. La compilation et le traitement du savoir traditionnel sont décrits à la section 4.1.1.3, la liste des parties prenantes consultées est présentée à la section 4.1.1.4 et les méthodes de mobilisation reflétant les opinions, les préférences et les protocoles de chaque peuple autochtone participante sont décrites à la section 4.1.1.5.

#### 4.1.1.1 Mobilisation et ententes précédentes

Jusqu'à son achat par Troilus en 2017, la mine appartenait à Inmet Mining Corporation, qui l'a maintenue en activité de 1996 à 2010, suivi par First Quantum Minerals qui a acquis les droits en 2013. Depuis 2017, Troilus a eu plusieurs discussions et consultations avec la communauté crie de Mistissini, principalement sur les obligations liées à la fermeture du site en 2010 ainsi que sur le suivi environnemental ultérieur. Troilus a signé une Entente d'avant-projet en 2018 avec la communauté crie de Mistissini visant à faciliter la coopération continue entre les parties, en fournissant un cadre de communication et de collaboration pendant les phases d'exploration et de développement.

#### 4.1.1.2 Contexte réglementaire et politiques

La Couronne a l'obligation légale de consulter les peuples autochtones et, le cas échéant, de les accommoder lorsqu'elle envisage des actions susceptibles d'affecter négativement un droit autochtone ou issu d'un traité, potentiel ou établi. La Couronne a délégué les aspects procéduraux de cette obligation, en ce qui concerne le projet, à Troilus par le biais des directives et exigences énoncées dans les lignes directrices fédérales pour le projet. Par conséquent, l'approche de mobilisation de Troilus est également guidée par les déclarations, politiques, documents d'orientation et meilleures pratiques

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

pertinentes aux niveaux régional, national et international, en ce qui concerne les droits et intérêts des autochtones au Canada :

- La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) incluant le principe du consentement préalable, libre et éclairé (CLPE) (Assemblée générale des Nations Unies, 2008);
- Le rapport final et les 94 recommandations de la Commission de vérité et réconciliation (CVR, 2012a et b);
- Les Consultations effectuées par le promoteur : les attentes du Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) (n.d.);
- Le Cadre stratégique sur le savoir autochtone dans le contexte des examens de projets et des décisions réglementaires d'impact (AÉIC, 2022a);
- Le Document d'orientation : Analyse comparative entre les sexes plus dans le cadre de l'évaluation d'impact (AÉIC, 2021);
- Le Document d'orientation : Collaboration avec les peuples autochtones au cours des évaluations d'impact (AÉIC, 2024a);
- Le Document d'orientation : Évaluation des répercussions potentielles sur les droits des peuples autochtones de l'AÉIC (2022b);
- Le Document d'orientation : Pratiques visant la protection du savoir autochtone confidentiel en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact (AÉIC, 2020);
- Le Document d'orientation : Prise en compte du savoir autochtone en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact (AÉIC, 2020);
- Le Cadre de travail et le Guide : Participation des Autochtones à l'évaluation d'impact (AÉIC, 2024b et 2024c);
- Mieux-être mental des Autochtones et développement des grands projets : orientation pour les professionnels de l'évaluation d'impact et les collectivités autochtones (Firelight Research Inc, 2021);
- Les Orientations techniques pour l'évaluation de l'usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) 2012 (AÉIC, 2015);
- L'outil - Évaluation de la qualité d'une ACS+ dans l'étude d'impact (AÉIC, n.d.).

#### 4.1.1.3 Savoir traditionnel

Troilus comprend qu'il n'existe pas de définition universellement acceptée du savoir autochtone, et que celui-ci est propre à une communauté et à un lieu, découlant de la relation intime des peuples autochtones avec leur environnement et leur territoire depuis des milliers d'années (AÉIC, 2022a). Le savoir autochtone est donc compris comme existant au sein des systèmes juridiques, politiques et de gouvernance autochtones, et peut inclure des observations directes spécifiques à la nation sur le monde biophysique, ainsi que des indicateurs écologiques, des histoires orales, des pratiques communautaires, des langues, des enseignements, des lois, des relations, des rituels, une identité culturelle, une

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

spiritualité, une vision du monde, des valeurs culturelles et d'autres façons de savoir qui ont été identifiées par la nation (AÉIC, 2022a). Les connaissances autochtones sont considérées comme cumulatives et dynamiques, développées grâce aux expériences des générations précédentes, informant la pratique des générations actuelles et évoluant dans le contexte des sociétés autochtones contemporaines (AÉIC, 2022a). Les connaissances autochtones utilisées dans cette évaluation proviennent d'un engagement continu, d'études spécifiques au projet et menées par les nations, de sources secondaires et d'informations accessibles au public identifiées par le biais d'un engagement avec les nations autochtones intéressées. Le traitement des connaissances autochtones dans l'étude d'impact environnementale et sociale (ÉIES) est présenté avec toutes les modifications demandées par les communautés autochtones intéressées à la suite des possibilités d'examen et de commentaires.

Troilus reconnaît que les connaissances et les visions du monde occidentales, qui ont servi de fondement à la législation, aux politiques, à la réglementation et aux institutions canadiennes et provinciales actuelles, peuvent limiter la façon dont les connaissances autochtones sont intégrées à la planification du projet. Ainsi, Troilus est d'avis que les communautés autochtones sont les mieux placées pour identifier leurs priorités et leurs intérêts, et pour partager leurs points de vue dans leurs propres mots, et que ces informations doivent être prises en compte au même titre que toute autre source d'information. En conséquence, Troilus a la responsabilité de présenter et d'évaluer tous les points de vue exprimés afin d'éclairer la conception et la planification du projet, et de reconnaître et de s'efforcer de concilier les disparités ou les points de désaccord entre le demandeur et les nations autochtones potentiellement affectées.

Troilus cherche à travailler en collaboration avec les communautés crie pour répondre aux préoccupations soulevées et fournir des mises à jour basées sur les résultats de l'engagement, y compris sur la façon dont leur contribution a influencé la planification du projet. Lorsqu'elles ont été mises à disposition par les communautés autochtones dans le cadre de la mobilisation, de la collecte d'informations et du partage volontaire d'informations, les connaissances autochtones ont été examinées et intégrées à la conception du projet et l'ÉIES, le cas échéant. Dans chaque chapitre sur les composantes valorisées (chapitres 8 à 24), les connaissances autochtones sont présentées dans la description des composantes et un résumé des préoccupations que le projet a identifiées dans le cadre des efforts de mobilisation de Troilus est fourni. La prise en compte du savoir autochtone et des points de vue des nations autochtones permet d'évaluer si les mesures d'atténuation prévues par Troilus permettraient de gérer efficacement les interactions potentielles identifiées, ou si des mesures d'atténuation supplémentaires ou affinées sont justifiées.

Les informations partagées avec Troilus qui sont considérées comme confidentielles n'apparaîtront pas dans les dossiers publics. Des dispositions relatives à la confidentialité sont incluses dans les accords de Troilus et permettent de protéger les informations confidentielles fournies par les peuples autochtones, conformément aux orientations réglementaires et politiques décrites dans la section 4.1.1.2.

# Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

## DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

### 4.1.1.4 Identification des parties prenantes

Les parties prenantes du projet comprennent les maîtres de trappage et leurs familles dont le territoire de trappage chevauche le site du projet, les communautés crie ainsi que les organismes gouvernementaux et diverses organisations. La liste des parties prenantes consultées dans le cadre du projet est présentée au tableau 4.1.

**Tableau 4.1 Liste des parties prenantes autochtones du projet**

Type de partie prenante	Partie prenante
Entités gouvernementales	Nation Crie de Mistissini Nation Crie d'Oujé-Bougoumou Gouvernement de la Nation Crie Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James Grand Conseil des Crie
Activités traditionnelles	Utilisateurs du territoire Association des trappeurs crie de Mistissini
Institutions	Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James Aanischaaumikw Cree Cultural Institute Apatisiwin Skill Development Commission scolaire crie
Tourisme et pourvoiries	Corporation Niibischii Cree Outfitting and Tourism Association Mistissini Tourism Mistassini Outfitting Camps inc. Pourvoirie Square-Tail Lodge Tourism OujéBougamau
Organismes sociaux	Association des femmes crie de Eeyou Istchee Cree Nation Youth Council Cree Women Association of Mistissini Mistissini Elders Council Mistissini Youth Council Nishiyuu Council of the Elders Petaapin radio
Entreprises	Eskan Minopro-Cree Mistissini Drilling Nisk Construction

### 4.1.1.5 Méthodes de mobilisation

Depuis l'achat de la mine en 2017 par Troilus, celle-ci a mis en œuvre un large éventail d'activités d'engagement et d'outils de communication en fonction de l'état des relations et des intérêts spécifiques de chaque communauté autochtone.

De façon générale, ces activités comprennent :

- La diffusion des informations sur le projet par le site Internet, notamment par le biais d'infolettres saisonnières (<https://fr.troilusgold.com/dveloppement-durable/archives-des-infolettres>), avec une option pour recevoir des notifications lors de la parution de nouvelles informations;

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

- La diffusion des informations sur le projet via les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn;
- La participation à des événements communautaires, y compris des journées portes ouvertes et des réunions communautaires;
- Les autorisations d'exploration, protocoles, ententes et autres accords en cours d'élaboration, signés ou à venir, le cas échéant;
- La formation de comités, le recrutement d'un agent de liaison communautaire et l'organisation de réunions régulières, selon les besoins, les demandes et, ou les accords;
- La participation au groupe de travail dirigé par l'AÉIC afin de coordonner les révisions et de se concentrer sur les enjeux clés associés au projet. Le groupe de travail est composé du gouvernement de la Nation crie et d'agences sélectionnées, l'accent étant mis sur les agences dont les mandats recoupent directement les principales préoccupations réglementaires susceptibles d'être associées au projet;
- Le partage de cartes et d'autres documents pour aider les membres de la communauté, en particulier les utilisateurs du territoire, à identifier les sites traditionnels potentiels ou importants;
- Les possibilités de participation dans le cadre de l'ÉIES et de plusieurs programmes d'études de base, y compris le savoir traditionnel et l'utilisation du territoire, afin de favoriser le renforcement des capacités, le partage des informations et une collaboration fructueuse;
- La diffusion des opportunités d'emploi et des contrats. Les futurs programmes et opportunités de formation, les offres d'emploi et les opportunités commerciales seront également diffusés, en mettant l'accent sur les programmes d'approvisionnement et d'embauche de Troilus pour les membres des peuples autochtones, les entreprises appartenant à des autochtones et les coentreprises;
- Le partage régulier d'informations par le biais de courriels, dont l'envoi, depuis octobre 2019, d'un rapport mensuel des opérations aux utilisateurs du territoire, à la communauté crie de Mistissini, à l'administrateur environnement de la Nation Crie de Mistissini, au GNC, au Conseil de la santé crie, au coordinateur minier d'Oujé-Bougoumou, au gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James, au Conseil des jeunes de Mistissini et au Conseil des aînés de Mistissini;
- Des réunions communautaires dirigées par Troilus, organisées dans la communauté le cas échéant, pour présenter les aspects de l'ÉIES et d'autres mises à jour du projet, avec la possibilité de poser des questions et d'obtenir des réponses approfondies;
- La validation de l'interprétation et de l'utilisation des savoirs traditionnels dans les documents d'évaluation.

Les activités de mobilisation spécifiques sont décrites dans les sections suivantes.

#### Liaison communautaire

La mission de l'agent de liaison communautaire est de tenir la communauté crie informée des activités de Troilus, de consulter les familles impactées, d'intégrer les connaissances traditionnelles dans la planification à long terme, et de veiller à ce que les préoccupations sociales, environnementales et économiques des Cris soient partagées et traitées par Troilus.

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

De 2018 à 2022, un agent de liaison communautaire de Troilus était présent dans un bureau à Mistissini. Initialement employé directement par Troilus jusqu'en 2022, ce rôle a été transféré à l'emploi de la Nation Crie de Mistissini pour mieux représenter les intérêts des membres de la communauté. Il n'a cependant pu être maintenu faute de financement.

Depuis février 2025, Troilus travaille avec un nouvel agent de liaison à l'emploi de la mine.

#### Consultations préliminaires (description initiale du projet)

Le 19 janvier 2022 et le 3 février 2022, Troilus a tenu des consultations préliminaires avec la Nation Crie de Mistissini dans le cadre de la description de projet initiale auprès de l'AÉIC. Les objectifs étaient de fournir des informations sur le projet, d'expliquer le processus d'évaluation d'impact à venir, de recueillir les préoccupations des parties prenantes, de déterminer l'importance à accorder à différents aspects de l'ÉIES et de discuter de façons de faciliter le processus consultatif.

La consultation du 19 janvier s'est déroulée en mode virtuel de 13 h à 15 h 30. Des représentants des familles des terrains de trappage affectés par le projet (M-34 M-39A et M-40), le chef et le chef adjoint de la Nation Crie de Mistissini y étaient présents.

La consultation du 3 février 2022 s'est déroulée en mode virtuel de 9 h 30 à 11 h. Des représentants des familles des terrains de trappage M-34 et M-39A y ont participé, ainsi qu'une représentante pour chacune des organisations suivantes : le Conseil des jeunes de Mistissini, la Corporation Nibiischii et l'Association des femmes autochtones de Mistissini. Un diaporama a servi de support à cette présentation.

#### Sondages

En octobre et novembre 2023, un sondage a été réalisé auprès des représentants des familles touchées par le projet ainsi que 23 organismes autochtones gouvernementaux, municipaux et communautaires et entreprises. Le questionnaire envoyé dans le cadre de ce sondage visait à évaluer le niveau de connaissance des répondants concernant le projet, ainsi qu'à recueillir leurs préoccupations, suggestions et questions. Le questionnaire a été transmis aux organismes et entreprises suivantes :

- Aanischaaukamikw Cree cultural institute
- Apatisiwin Skills development
- Association des femmes Cries de Eeyou Istchee
- Commission scolaire crie
- Corporation Nibiischii
- Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James (CCSSBJ) (*Cree Board of Health and Social Services of James Bay* [CBHSSJB])
- Nation Crie de Mistissini
- Nation Crie de Mistissini Youth Council
- Cree Nation Youth Council

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

- Cree Outfitting and Tourism Association
- Elders Council of Mistissini
- Eskan
- Minnopro
- Mistassini Outfitting Camps Inc.
- Mistissini Cree Trappers' Association
- Mistissini Toursim
- Nishiiyu Council of the Elders (NCEOE)
- Nation Crie d'Oujé-Bougoumou
- Ouje-Bougoumou First Nation Youth Council
- Ouje-Bougoumou Petaapin Youth Center
- Petaapin radio
- Pourvoirie Square-Tail Lodge
- Tourism OujéBougamau

#### Comités

##### Comité d'avant-projet

Le 14 novembre 2018, une première rencontre d'avant-projet a eu lieu entre Troilus, la Nation Crie de Mistissini et le Gouvernement de la Nation Crie. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'accord d'avant-projet signé en juillet 2018 entre Troilus, la Nation Crie de Mistissini, le Grand Conseil des Cris et le GNC. Cet accord sert de précurseur à une entente sur les répercussions et les avantages, qui sera négociée ultérieurement. Son objectif est de faciliter la coopération continue entre les parties, en fournissant un cadre de communication et de collaboration pendant les phases d'exploration et de développement. Depuis, Troilus a tenu diverses rencontres et présentations avec le Comité de cette entente, fournit régulièrement des mises à jour à la Nation Crie de Mistissini et au Gouvernement de la Nation Crie, et rencontre les représentants des familles concernées et d'autres organismes communautaires.

##### Comité consultatif

Le comité consultatif constitue un forum de discussion sur le projet et les enjeux soulevés par les parties prenantes. Il transmet régulièrement aux personnes sélectionnées ou déléguées pour y siéger des mises à jour et des informations sur les nouveaux développements du projet, y compris, mais sans s'y limiter, l'étude de faisabilité, les activités de restauration, les opportunités d'emploi et la formation. Outre des représentants de Troilus et l'agent de liaison local, ce comité est composé de représentants des familles M-34, M39A et M-40, de la Nation Crie de Mistissini, de la Nation Crie d'Oujé-Bougoumou, du GNC, du Conseil des jeunes de la Nation Crie, d'Apatisiwin Skills Development, de la Corporation Nibiischii, des compagnies Mistissini Drilling, Nisk Construction et Eskan, du Gouvernement régional

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ), Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James (CCSSBJ) et de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Ce comité se veut avant tout inclusif, permettant et encourageant l'intégration progressive d'autres membres des communautés criées au fil des rencontres.

La première rencontre de ce comité s'est tenue le 8 novembre 2023 au bureau de Troilus à Mistissini. Cette rencontre avait pour objectif d'établir ce comité consultatif pour les membres de la communauté de Mistissini et d'identifier d'autres parties prenantes potentielles. La rencontre visait également à recueillir les préoccupations et les commentaires des participants ainsi que de déterminer les meilleurs moyens de communication, le courriel étant identifié comme le moyen privilégié. Depuis, la fréquence des réunions est fixée à trois mois par année. Les rencontres peuvent prendre la forme d'une visite au site de la mine.

#### Rencontres avec les autorités politiques

En décembre 2018, une rencontre et une présentation ont eu lieu en présence du Grand chef du GNC, et du chef de Mistissini.

#### Rencontres individuelles avec les utilisateurs du territoire

Le 27 février 2019, une rencontre a eu lieu entre le coordonnateur environnement de Troilus, l'agent de liaison et le représentant du terrain de trappage M-39A, concernant notamment le processus d'inventaire de la faune et de la flore en lien avec la réouverture de la mine et les mesures d'atténuation prévues. La rencontre a également permis d'en apprendre davantage sur le terrain de trappage de ce dernier et de recueillir ses connaissances traditionnelles en matière de faune, en particulier sur les orignaux, les caribous et les ours.

Entre août et octobre 2019, Troilus a rencontré séparément à quelques reprises les maîtres de trappage des terrains de trappage touchés par le projet (M-34, M-39A et M-40). Troilus a présenté son plan de communication et convenu avec les utilisateurs de la fréquence et des modes de consultation les plus appropriés pour ces derniers. Ces rencontres ont surtout porté sur l'état d'avancement de la conception et permis de recueillir leurs commentaires et les préoccupations. De la collecte d'information sur le savoir traditionnel a également été effectuée.

En novembre 2019, Troilus a rencontré les utilisateurs impactés par le projet ainsi que le département d'Environnement de la CNM pour discuter, notamment, des enjeux liés aux opérations de la mine (drainage, bassin de résidus, etc.) et des études à venir (ÉIES, études de référence sur l'environnement, etc.).

Lors de la réalisation des études de base entre 2019 et 2024, plusieurs des consultants mandatés par Troilus ont consulté des utilisateurs du territoire avec de colliger leur savoir traditionnel sur le sujet des inventaires de terrain en cours (ex. grande faune, habitats du poisson, avifaune, chiroptères). Les utilisateurs du terrain de trappage M35 ont été également rencontrés afin de recueillir leurs connaissances traditionnelles en matière de faune et d'activités traditionnelles, en particulier la chasse.

Stantec a également réalisé des entrevues avec les utilisateurs du territoire en décembre 2024 afin de recueillir leurs préoccupations et leurs commentaires sur le projet ainsi que de colliger des données sur le

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

savoir traditionnel. Ils ont été rencontrés individuellement lors d'entrevues semi-dirigées. Les thèmes abordés ont été regroupés en quatre catégories : activités de récolte, habitation (camps, camping saisonnier, autres bâtiments, etc.), les sentiers et voies de circulation et les sites d'importance sociale et culturelle. Des entrevues de validation auprès des personnes rencontrées ont été effectuées en février 2025 afin de valider les comptes rendus des rencontres.

En dehors des consultations formelles, Troilus collabore étroitement avec les utilisateurs du territoire à différents niveaux. En effet, certains utilisateurs du territoire maintiennent un emploi au sein de l'équipe Troilus tandis que d'autres fournissent des services à Troilus pour le déboisement, le transport, la location de main-d'œuvre et d'équipements.

Les gestionnaires du projet Troilus maintiennent une communication en continu avec les utilisateurs du territoire afin d'assurer que les activités du projet sont bien connues par tous ainsi que pour adresser les préoccupations et recommandations apportées par ces derniers. Rappelons que Troilus maintient des locaux dans la communauté crie de Mistissini ainsi qu'au site même depuis 2018 où les utilisateurs du territoire peuvent aussi se présenter pour discuter avec les employés de Troilus.

Troilus a mis en place un site culturel sur le site Troilus en partenariat avec les utilisateurs du territoire. Ce site est utilisé pour des événements culturels cris tels que lors de célébrations de «premier pas» des jeunes enfants cris, des festins organisés à la suite de la chasse à l'oie, l'ours et de l'orignal. Les activités qui ont lieu sur ce site favorisent le transfert des connaissances et des réalités cries entre les utilisateurs cris et les travailleurs et employés du site Troilus.

#### Rencontres avec des intervenants

Le 6 juin 2022, Troilus a accueilli les élèves de la cohorte Eeyou Itun, programme de formation mis en place par le cégep de Saint-Félicien en partenariat avec l'Association des trappeurs cris, afin de leur offrir une courte présentation sur les suivis environnementaux associés aux aménagements miniers ainsi qu'une visite de site.

Le 16 août 2022, Troilus a organisé une visite de site avec des représentants des familles des terrains de trappage M34, M39A et M40, ainsi qu'avec des représentants du département de santé publique du Conseil cri de la santé. Les objectifs étaient de répondre aux questions et de fournir des informations, de revoir les objectifs du plan de fermeture et du programme de surveillance, de discuter des activités de restauration et de surveillance depuis 2018, de présenter le nouveau projet Troilus et de réfléchir à des outils de communication et de discussion. En août 2022, Troilus a également tenu une rencontre virtuelle où elle a effectué une présentation auprès du Conseil cri de la santé.

En mars 2023, Troilus a tenu une rencontre à Oujé-Bougoumou avec le coordonnateur minier. Les objectifs de cette rencontre étaient de fournir des informations fondamentales sur le projet, d'expliquer le processus d'évaluation des impacts environnementaux aux niveaux provincial et fédéral, de recueillir les préoccupations, questions et commentaires des parties prenantes et des titulaires de droits, de déterminer les aspects du projet nécessitant un examen approfondi, et de discuter des moyens d'optimiser les consultations et la collecte d'informations.

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Le 9 novembre 2023, Troilus a participé au Symposium d'Oujé Mining, qui a pris place au Capissisit Lodge d'Oujé-Bougoumou. Cet événement avait pour but de décrire les processus, politiques et lignes directrices de consultation pour les compagnies d'exploitation ainsi que de renseigner sur le rôle des maîtres de trappage dans l'Eeyou Istchee.

#### Journées portes ouvertes

Les 21 et 24 octobre 2024, des journées portes ouvertes ont respectivement eu lieu dans les communautés de Mistissini et d'Oujé-Bougoumou. Ces événements avaient pour objectifs de fournir les informations les plus récentes sur le projet, de répondre aux questions, de cultiver un lien de confiance avec la population et de recueillir des questions, préoccupations et commentaires qui contribueront à l'élaboration de l'ÉIES. Lors de la rencontre de Mistissini, quelques personnes sont venues discuter. Une seule personne s'est présentée à la rencontre d'Oujé-Bougoumou.

#### Ateliers techniques

Les 14 et 15 novembre 2022, l'équipe de développement du projet Troilus accompagnée de ses consultants en ingénierie a tenu un atelier sur la gestion de l'eau avec des représentants de la Nation Crie de Mistissini et des utilisateurs du territoire (représentants des familles M-34 et M39A). Plusieurs options de gestion de l'eau ont été présentées, en particulier en ce qui concerne la déviation du cours d'eau Bibou. Les commentaires et recommandations reçus ont été pris en compte dans l'élaboration du programme de gestion des eaux de surface au site minier Troilus. Notamment, il était prévu de construire une digue en aval du lac Amont (PE2) pour élever le niveau de l'eau de 4 m et faciliter le détournement du cours d'eau vers la limite ouest du bassin hydrographique. Cette digue a fait l'objet de préoccupations de la part des utilisateurs. Par conséquent, la conception de la gestion de l'eau a été revue afin de ne pas inclure cette digue.

Le 19 mars 2024 à Montréal, un deuxième atelier sur la gestion de l'eau a eu lieu. Outre des ingénieurs qui ont préparé l'étude de faisabilité (AGP et WSP) et des représentants de Blumetric et Stantec, cet atelier a réuni des représentants des familles M-34, M39A et M-40, du Conseil cri de la santé, de la Nation Crie de Mistissini et du Grand Conseil des Cris. Des diaporamas axés sur la gestion de l'eau ont servi de support aux présentations respectives de Troilus et de WSP. Cet atelier présentait les changements survenus depuis 2022 et, comme le premier atelier, visait à recueillir et intégrer les commentaires et recommandations des parties prenantes et des utilisateurs du territoire cris. Les utilisateurs ont notamment exprimé leur désir que le nouveau ruisseau Bibou ne soit pas modifié lors de la phase de fermeture. Il est prévu que le cours d'eau soit en partie dévié vers la fosse 87 lors de la fermeture, car le maintien du tracé comporte des enjeux de sécurité. Troilus s'est engagé à étudier la possibilité de maintenir le cours d'eau lors de la conception détaillée.

Le 17 et 26 février 2025, un atelier sur le futur plan de restauration a été effectué avec les utilisateurs du territoire (M-34, M39 et M-40) ainsi qu'avec le département d'Environnement de la Nation Crie de Mistissini. Cet atelier a permis à Troilus de présenter les obligations en lien avec l'élaboration du futur plan de restauration ainsi qu'à recueillir les commentaires, préoccupations et recommandations face à la restauration du site pour le projet. Ces commentaires et recommandations ont été intégrés au plan de restauration préliminaire (annexe D) et sont présentés à l'annexe E.

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

#### Consultation de sous-groupes (ACS+)

Afin d'avoir une vision inclusive de la population de Mistissini, des activités de consultation ont été organisées auprès de groupes spécifiques afin de discuter des enjeux particuliers auxquels ils font face et des impacts potentiels du projet qui pourraient les toucher. L'âge, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle et d'autres facteurs socio-économiques ont été considérés lors de cette étude.

Conséquemment, les groupes suivants ont été interpellés :

- Jeunes : Youth Chief of Mistissini, Nation Crie de Mistissini Youth Council, Cree Nation Youth Council;
- Femmes : Association des femmes Cries de Eeyou Istchee, les services Awash;
- Aînés : Elders Council of Mistissini;
- Regroupement de personnes issues de la communauté 2ELGBTQI+ : l'OSBL Two Spirit of Eeyou Istchee (par Nation Crie de Mistissini Youth Council);
- Personne en recherche d'emploi : Apatisiwin Skills Development (ASD).

Les différents groupes ont été contactés à plusieurs reprises par des courriels et des appels téléphoniques. Seuls le Conseil des Aînés de Mistissini et Apatisiwin Skills Development ont manifesté leur intérêt à participer aux consultations. Un des représentants du comité consultatif des Premières Nations et des Inuits était aussi présent lors de la rencontre avec ASD. Des visites informelles au Conseil des jeunes et l'Association des femmes ont été réalisées.

Les dix grands thèmes abordés lors des entrevues étaient les suivants : économie et emploi, condition de travail, composition des ménages, niveau d'éducation, langue, logement, services communautaires et à la population, santé et bien-être, trafic et transport, et criminalité.

Les informations obtenues lors de ces consultations ont contribué à améliorer la compréhension du projet minier Troilus par ces groupes, à savoir comment il est perçu, les opinions sur le projet, l'identification des impacts potentiels sur leur vie individuelle, communautaire, traditionnelle et culturelle, ainsi qu'à élaborer des mesures d'atténuation pour répondre aux enjeux, aux préoccupations et aux droits.

#### 4.1.2 Questions, observations et enjeux soulevés

Le tableau 4.2 présente un résumé des principaux commentaires reçus des utilisateurs du territoire, des parties prenantes et des membres de la Nation Crie, ainsi que la manière dont Troilus a pris en compte ces commentaires. Des détails plus complets sur la manière dont les commentaires ont été traités sont disponibles dans les chapitres correspondants. Le tableau inclut les éléments suivants :

- Sujet / CV;
- Commentaire, problème ou préoccupation;
- Chapitre / section où le commentaire, le problème ou la préoccupation est abordé dans l'ÉIES.

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

**Tableau 4.2 Résumé des commentaires des utilisateurs du territoire, des parties prenantes et des membres de la Nation Crie**

Sujet / CV	Commentaire, enjeu ou préoccupation	Chapitre / section où le commentaire, l'enjeu ou la préoccupation est abordé dans l'ÉIES
Milieu atmosphérique	<p><b>Changement de la qualité de l'air (poussières)</b> Des utilisateurs du territoire ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expériences passées (anciennes opérations) où la génération de poussière était un enjeu. Une attention particulière devrait être portée sur certaines installations (parc à résidus, concasseur, empilement de minerai);</li> <li>• Présence potentielle de silice et de cyanure dans la poussière et le rayon de dispersion;</li> <li>• Nuisance sur la route du Nord et pour les camps à proximité du chemin d'accès lié au transport routier.</li> </ul> <p>Des utilisateurs du territoire ont suggéré à Troilus d'installer un dôme au-dessus des piles de résidus et de paver le chemin d'accès.</p> <p><b>Changement de la luminosité</b> Inquiétudes sur pollution lumineuse provenant du site minier sur la réserve Assinica qui est en cours de devenir une réserve à ciel étoilé.</p>	Chapitre 8 / Section 8.1.2
Climat sonore	Des utilisateurs du territoire ont exprimé des préoccupations concernant les nuisances par le bruit et les vibrations pour la chasse et les campements à proximité (anciennes opérations de la mine). Les sources identifiées incluent notamment le bruit des véhicules lourds (alarmes de recul, déchargement, etc.). Lors des activités de dynamitage, des vibrations pouvaient être ressenties à leur camp.	Chapitre 9 / Section 9.1.2
Hydrologie	<p>Des utilisateurs du territoire ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques d'inondation associés à la déviation du ruisseau Bibou.</li> </ul> <p>Des utilisateurs du territoire ont fait les recommandations suivantes à Troilus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reproduction de l'écoulement naturel du ruisseau Bibou;</li> <li>• Aménagement du ruisseau Bibou favorisant la dissolution du fer (paliers, oxygénation);</li> <li>• Utilisation des services d'une firme d'ingénierie externe pour la conception de la déviation du ruisseau Bibou;</li> <li>• Déviation avant le début des opérations et maintenir le nouveau tracé sans y apporter de modifications.</li> </ul>	Chapitre 11 / Section 11.1.2

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Sujet / CV	Commentaire, enjeu ou préoccupation	Chapitre / section où le commentaire, l'enjeu ou la préoccupation est abordé dans l'ÉIES
Qualité de l'eau de surface	<p>Des utilisateurs du territoire et des membres de la communauté ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation de la qualité des cours d'eau;</li> <li>• Approvisionnement en eau potable;</li> <li>• Collecte et traitement des eaux ayant été en contact avec les résidus miniers;</li> <li>• Risques de déversement;</li> <li>• Bonne rétention de l'eau du parc à résidus;</li> <li>• Impact du dénoyage des fosses sur la qualité de l'eau sur les autres plans d'eau environnants.</li> </ul> <p>Des utilisateurs du territoire ont fait les recommandations suivantes à Troilus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étendre le suivi de la qualité et du débit de l'eau lors du dénoyage des fosses (au-delà du ruisseau Bibou et du lac A);</li> <li>• Éviter l'utilisation de cyanures dans le procédé;</li> <li>• Inspection des ponceaux pour éviter la rouille dans l'eau;</li> <li>• Poursuivre les ateliers de gestion de l'eau.</li> </ul>	Chapitre 12 / Section 12.1.4
Qualité des eaux souterraines	Des utilisateurs du territoire ont exprimé des préoccupations concernant le besoin de localiser les sources d'eau potable et de faire le suivi de la qualité et de la quantité de l'eau.	Chapitre 14 / Section 14.1.2
Sols et sédiments	Des utilisateurs du territoire ont exprimé des préoccupations concernant les risques de déversements et de prendre des mesures pour prévenir les rejets clandestins des fournisseurs.	Chapitre 15 / Section 15.1.2

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Sujet / CV	Commentaire, enjeu ou préoccupation	Chapitre / section où le commentaire, l'enjeu ou la préoccupation est abordé dans l'ÉIES
Végétation et milieux humides	<p>Des utilisateurs du territoire ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inquiétudes concernant la végétation qui n'est pas revenue à la normale après la restauration de l'ancienne mine;</li> <li>• Effets du résidu (épaissis) provenant du concentrateur sur la végétalisation du parc à résidus miniers (PARM);</li> <li>• Débroussaillage/élagage requis en bordure du chemin d'accès Troilus (45 km) pour assurer la visibilité, surtout dans les courbes;</li> </ul> <p>Des utilisateurs du territoire se sont informés de la possibilité d'effectuer une végétalisation progressive.</p>	Chapitre 16 / Section 16.1.2
Faune terrestre et aviaire	<p>Des utilisateurs du territoire et des membres de la communauté ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection des espèces à statut;</li> <li>• Gestion des populations animales (ex. : trappage adéquat des castors);</li> <li>• Pentes trop abruptes pour les aménagements comme les haldes existantes qui peuvent nuire aux déplacements de la faune.</li> </ul> <p>Des utilisateurs du territoire ont fait les recommandations suivantes à Troilus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir des passages sur le site pour la circulation de la grande faune lors de la fermeture;</li> <li>• Restaurer le site avec des végétaux indigènes attractifs pour les originaux et la grande faune.</li> </ul>	Chapitre 17 / Section 17.1.2
Faune aquatique	<p>Des utilisateurs du territoire et des membres de la communauté ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection de la faune aquatique;</li> <li>• Maintien de la connectivité entre le lac Amont et le Lac A;</li> <li>• Risques d'introduction d'espèces selon la source des eaux de pompage;</li> <li>• Impacts du dénoyage des fosses sur le poisson (surtout le doré);</li> <li>• Impacts de la déviation du ruisseau Bibou sur l'habitat du poisson.</li> </ul>	Chapitre 18 / Section 18.1.2

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Sujet / CV	Commentaire, enjeu ou préoccupation	Chapitre / section où le commentaire, l'enjeu ou la préoccupation est abordé dans l'ÉIES
	Des utilisateurs ont exprimé le désir que le ruisseau Bibou soit maintenu à la fermeture de la mine	
Utilisation du territoire	<p>Des utilisateurs du territoire ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des relations entre les utilisateurs du territoire;</li> <li>• Favoriser l'accès au territoire en exploitation et en restauration;</li> <li>• Assurer la sécurité des utilisateurs du territoire (accès au site, déplacements par les chemins d'accès, activités de dynamitage, etc.);</li> <li>• Réduire les impacts sur les activités récréotouristiques dans la réserve faunique Assinica (ex. : pollution lumineuse - vs futur statut de réserve à ciel étoilé);</li> <li>• Aménager/restaurer les installations de façon à permettre la reprise des activités traditionnelles.</li> </ul>	Chapitre 19 / Section 19.1.2
Infrastructures et services	<p>Des utilisateurs du territoire ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact du projet sur les routes et coûts de l'entretien;</li> <li>• Importance de débroussailler et élaguer pour assurer une bonne visibilité sur les routes;</li> <li>• Inspection des ponceaux en fonction de l'augmentation de la circulation prévue.</li> </ul>	Chapitre 20 / Section 20.1.2
Conditions économiques	<p>Des utilisateurs du territoire et des membres de la communauté ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <p><b>Retombées économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer des retombées dans les communautés environnantes, incluant les contrats et l'approvisionnement local;</li> <li>• Ne pas impacter les activités touristiques dans la réserve faunique Assinica;</li> <li>• Processus d'adjudication des contrats avec les entreprises locales.</li> </ul> <p><b>Emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prioriser l'embauche locale;</li> <li>• Possibilité d'éviter la taxation des revenus pour les employés cris;</li> </ul>	Chapitre 21 / Section 21.1.2

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Sujet / CV	Commentaire, enjeu ou préoccupation	Chapitre / section où le commentaire, l'enjeu ou la préoccupation est abordé dans l'ÉIES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact de la rotation du travail sur les activités culturelles crie;</li> <li>• Processus d'embauche, il y aurait un traitement préférentiel ou de la discrimination à l'égard des candidats ou des travailleurs potentiels en fonction de leur sexe, de leur race ou de leurs antécédents.</li> </ul>	
Santé	<p><b>Santé physique</b> Des utilisateurs du territoire ont exprimé des préoccupations concernant les effets de la proximité des infrastructures minières sur la santé dans les campements autochtones.</p> <p><b>Bien-être</b> Des utilisateurs du territoire et des membres de la communauté ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance d'avoir des compensations équitables entre les familles impactées par le projet, historique de disputes sur la limite des terrains de trappage occasionnées par la présence de la mine;</li> <li>• Expérience de racisme vécu lors des anciennes opérations;</li> <li>• Difficulté des longues rotations de travail pour la vie familiale, particulièrement pour les conjoints.</li> </ul>	Chapitre 22 / Section 22.1.2
Paysage	<p>Des utilisateurs du territoire ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pentes trop abruptes pour les aménagements comme les haldes existantes;</li> <li>• Hauteur des haldes qui sera similaire à celle de la colline adjacente (point de repère dans le paysage).</li> </ul>	Chapitre 23 / Section 23.1.2
Risques technologiques	<p>Des utilisateurs du territoire ont exprimé des préoccupations concernant la solidité du parc à résidus, considérant que l'infrastructure a plus de 30 ans. Il a été exprimé qu'il serait opportun de prévoir des procédures de santé et sécurité et un plan de mesures d'urgence (PMU).</p>	Chapitre 28
Communication	<p>Des utilisateurs du territoire et des membres de la communauté ont exprimé des préoccupations/ commentaires concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultations et communications régulières périodiques avec la population de Mistissini et la nation Crie dans son ensemble;</li> <li>• Avoir recours à des médias adaptés (ex. : radio locale);</li> <li>• Problèmes de communication de l'ancien projet (ex. : racisme);</li> </ul>	Chapitre 30 / Section 30.2.18

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Sujet / CV	Commentaire, enjeu ou préoccupation	Chapitre / section où le commentaire, l'enjeu ou la préoccupation est abordé dans l'ÉIES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire preuve de diligence dans la diffusion d'informations auprès des utilisateurs;</li> <li>• Présenter les résultats de l'ÉIES à la communauté avant l'approbation du projet;</li> <li>• Mieux expliquer le processus minier à la communauté.</li> </ul>	
Gestion environnementale	<p>Des utilisateurs du territoire et des membres de la communauté ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <p><b>Autorités, autorisations et permis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité d'effectuer les demandes de permis auprès du GREIBJ;</li> <li>• Possibilité d'intégrer un représentant du département de l'environnement de Mistissini;</li> <li>• Possibilité d'avoir un comité de suivi environnemental indépendant.</li> </ul> <p><b>Approvisionnement, matières premières, minerais</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer de la performance environnementale des fournisseurs.</li> </ul>	Chapitre 30

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

#### 4.1.3 Activités de mobilisation à venir

Troilus reconnaît l'impact positif de l'ancienne mine Troilus sur les relations avec la communauté crie de Mistissini. La consultation des parties prenantes est un processus en continu qui se poursuivra au-delà du dépôt de la présente ÉIES. Troilus s'engage à poursuivre une approche inclusive et transparente en poursuivant ses démarches de consultation, notamment :

- Poursuivre les activités du comité d'avant-projet et du comité consultatif;
- Continuer à diffuser des informations par le site Internet, notamment par le biais d'infolettres saisonnières (<https://fr.troilusgold.com/dveloppement-durable/archives-des-infolettres/>), avec une option pour recevoir des notifications lors de la parution de nouvelles informations;
- Continuer à diffuser des informations sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn;
- Continuer de tenir les maîtres de trappage sur le territoire du projet minier Troilus informés de la progression du projet;
- Continuer à organiser régulièrement des rencontres d'information et de mobilisation avec les membres de la communauté crie de Mistissini, en présentiel et en virtuel;
- Organiser, au besoin, d'autres visites sur le site du projet avec des membres de la communauté crie de Mistissini;
- Tenir, au besoin, d'autres rencontres de travail sur des sujets spécifiques avec les parties prenantes concernées (ex. : plan de fermeture, projets de compensation);
- Continuer de collaborer avec la Nation Crie de Mistissini et Nation Crie de Oujé-Bougoumou en matière d'organisation de séance d'information auprès du grand public.

D'autres démarches de mobilisation et d'autres parties prenantes pourraient être ajoutées selon les besoins exprimés par les communautés autochtones.

## 4.2 Communautés jamésiennes

Troilus reconnaît l'importance de la consultation comme un aspect intégral du projet minier Troilus. La consultation avec les parties prenantes (incluant membres du public, organisations et entreprises locales) ainsi que les agences gouvernementales fait également partie du processus de l'évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social.

### 4.2.1 Résumé des activités de consultation

#### 4.2.1.1 Identification des parties prenantes

Les parties prenantes du projet comprennent les organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux, les municipalités locales, la population générale et diverses organisations et entreprises. Dans le cadre des activités de consultation entreprises à ce jour par Troilus à l'appui du projet, et en fonction des documents de planification de l'AÉIC (c.-à-d. le plan de participation du public, le plan de coopération) et de la Directive du MELCCFP, une liste de parties prenantes a été établie (tableau 4.3).

# Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

## DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

**Tableau 4.3 Liste des parties prenantes du projet**

Type de partie prenante	Partie prenante
Entités gouvernementales	Agence d'évaluation des impacts du Canada Centre Régional de Santé et de Services sociaux de la Baie-James Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs Ministère des Ressources naturelles et des Forêts Ministère de la Santé et des Services sociaux Ministère des Transports et de la Mobilité durable Société de développement de la Baie-James Société du Plan Nord
Municipalités	Ville de Chapais Ville de Chibougamau
Industrie minière	Association d'exploration minière du Québec Association minière du Canada Association minière du Québec SOQUEM inc. Table jamésienne de concertation minière
Environnement et milieux naturels	Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean Corporation Nibiischii Eau Secours FaunENord MiningWatch Canada Nature Québec Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Québec Société pour vaincre la pollution
Développement socio-économique	Administration régionale Baie-James Attraction Nord Chambre de commerce Chibougamau-Chapais Carrefour Jeunesse-Emploi de Chapais Carrefour Jeunesse-Emploi de Chibougamau Centre d'Entrepreneuriat nordique Corporation de développement économique de Chapais Développement économique Chapais Développement économique Chibougamau Evol (anciennement Femmessor) Société d'aide au développement des collectivités Chibougamau-Chapais Tourisme Baie-James
Recherche et éducation	Cégep de Saint-Félicien Centre de formation professionnelle de la Baie-James Centre d'études collégiales à Chibougamau Centre de services scolaires de la Baie-James
Organismes sociaux	Association des personnes handicapées de Chibougamau-Chapais Carrefour communautaire de Chibougamau Centre d'amitié Eenou de Chibougamau Centre communautaire juridique de l'Abitibi-Témiscamingue, bureau de Chibougamau Clé d'accès Club de l'âge d'or Les intrépides de Chibougamau Conseil LGBTQ Équijustice Lac-Saint-Jean, point de service de Chibougamau-Chapais Groupe Neurones Nord-du-Québec La Mine d'or Le Petit Train inc. Les Vaillants de Chapais Le Zéphir Maison d'hébergement l'Aquarelle

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Type de partie prenante	Partie prenante
	Maison La Hutte (anciennement Maison Oxygène Raymond-Ross) Mirador des Marmots Office municipal d'habitation de Chibougamau Réseau Hommes Québec (Baie-James) Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec Table régionale des organismes communautaires du Nord-du-Québec
Organismes sociaux – Condition féminine	Association féministe d'éducation et d'action sociale Chibougamau Centre de femmes Les Elles du Nord Centre de femmes les Essenti-elles Chapais Comité de condition féminine Baie-James
Médias	La Sentinelle

#### 4.2.1.2 Méthodes d'information et de consultation

Depuis l'achat de la mine en 2017 par Troilus, celle-ci a mis en œuvre un large éventail d'activités d'engagement et d'outils de communication avec les parties prenantes.

De façon générale, ces activités comprennent :

- La diffusion des informations sur le projet par le site Internet, notamment par le biais d'infolettres saisonnières (<https://fr.troilusgold.com/dveloppement-durable/archives-des-infolettres>), avec une option pour recevoir des notifications lors de la parution de nouvelles informations;
- La diffusion des informations sur le projet sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn;
- La transmission d'un sondage aux parties prenantes sur leur niveau de connaissance sur le projet et recueillir leurs préoccupations, suggestions et questions;
- La participation à des événements communautaires, y compris des journées portes ouvertes et des réunions communautaires;
- La participation au groupe de travail dirigé par l'AEIC afin de coordonner les révisions et de se concentrer sur les enjeux clés associés au projet. Le groupe de travail est composé du Gouvernement de la Nation Crie et d'agences sélectionnées, l'accent étant mis sur les agences dont les mandats recoupent directement les principales préoccupations réglementaires susceptibles d'être associées au projet;
- La participation à des colloques sur les enjeux sociaux, tels que la main-d'œuvre;
- Les possibilités de participation dans le cadre de l'ÉIES et de plusieurs programmes d'études de base, afin de favoriser le renforcement des capacités, le partage des informations et une collaboration fructueuse;
- La diffusion des opportunités d'emploi et des contrats. Les futurs programmes et opportunités de formation, les offres d'emploi et les opportunités commerciales seront également diffusés, en mettant l'accent sur les programmes d'approvisionnement et d'embauche de Troilus pour les membres des peuples autochtones, les entreprises appartenant à des autochtones et les coentreprises;
- Le partage régulier d'informations par le biais de courriels, dont l'envoi, depuis octobre 2019, d'un rapport mensuel des opérations au gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James et à la Corporation Nibiischii;

# Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

## DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

- Des réunions communautaires dirigées par Troilus, organisées dans la communauté le cas échéant, pour présenter les aspects de l'ÉIES et d'autres mises à jour du projet, avec la possibilité de poser des questions et d'obtenir des réponses approfondies.

### Consultations préliminaires (description initiale du projet)

Troilus a tenu deux consultations préliminaires en amont de la préparation et du dépôt de l'avis de projet à l'AÉIC, afin de recueillir les préoccupations, questions et suggestions du milieu concernant le projet minier et le processus de consultations à venir : le 1<sup>er</sup> décembre 2021 à Chibougamau, et le 7 février 2022 à Chapais. Ces consultations visaient à fournir des informations sur le projet, à expliquer le processus d'évaluation d'impact à venir, à recueillir les préoccupations des parties prenantes, à discuter de différents aspects de l'ÉIES et à explorer des moyens de faciliter le processus consultatif. Les questions posées ont obtenu une réponse lors de ces rencontres ou lors d'un suivi ultérieur.

La rencontre du 1<sup>er</sup> décembre 2021 a eu lieu de 9 h 30 à midi à l'hôtel de ville de Chibougamau avec les municipalités de Chapais et de Chibougamau. En plus des personnes élues des deux municipalités, des représentantes de leurs corporations de développement économique respectives<sup>1</sup> participaient à la rencontre, ainsi qu'une représentante de l'Administration régionale Baie-James (ARBJ). Un diaporama préparé par Troilus a servi de support à la présentation aux échanges qui s'en sont suivis.

La rencontre du 7 février 2022 s'est déroulée en mode virtuel de 18 h 30 à 20 h. Elle faisait suite à une invitation lancée lors de la consultation du 1<sup>er</sup> décembre par la mairesse de Chapais, qui avait convié Troilus à rencontrer le futur conseil municipal de Chapais, dont l'élection était prévue le 19 décembre. En plus des personnes élues de la Ville de Chapais, des représentants de la Corporation de développement économique Chapais participaient à la rencontre. Le diaporama utilisé par Troilus reprenait les mêmes grands volets que ceux de la rencontre précédente, avec des informations davantage axées sur la ville de Chapais.

### Sondages

En octobre 2023, un sondage a été réalisé auprès de représentants de 46 organisations gouvernementales, municipales et communautaires issues de secteurs variés (tourisme, économie, environnement, éducation, médiatique, sûreté et sécurité, santé, etc.). Le questionnaire envoyé dans le cadre de ce sondage visait à évaluer le niveau de connaissance des répondants concernant le projet, ainsi qu'à recueillir leurs préoccupations, suggestions et questions. Il a été envoyé aux organismes suivants :

- Administration régionale Baie-James
- Association féministe d'éducation et d'action sociale (AFEAS) Chibougamau
- Association des personnes handicapées de Chibougamau-Chapais (APHCC)
- Association exploration minière du Québec (AEMQ)
- Association Marie-Reine Chibougamau
- Association Marie-Reine de Chapais
- Association minière du Québec
- Attraction Nord
- Carrefour communautaire - Chibougamau
- Carrefour Jeunesse-emploi de Chapais

<sup>1</sup> Développement Chibougamau et Corporation de développement économique Chapais

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

- Carrefour Jeunesse-emploi de Chibougamau
- Centre d'amitié Eenou de Chibougamau
- Centre de femmes les Essenti-elles Chapais
- Centre de formation professionnelle de la Baie-James
- Centre de services scolaire de la Baie-James
- Centre d'entrepreneuriat nordique
- Centre d'études collégiales à Chibougamau
- Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James (CRSSS)
- Chambre de commerce Chibougamau-Chapais
- Clé d'accès
- Club de motoneiges de Chapais
- Comité de condition féminine Baie-James
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay
- Corporation de développement économique de Chapais
- Développement Chibougamau
- Direction générale de Services Québec du Nord-du-Québec
- Eau secours
- Evol (anciennement Femmessor) - Saguenay-Lac-St-Jean
- FaunENord
- Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ)
- La Mine d'or
- Le Petit Train
- Le Zéphir
- Les Vaillants de Chapais (club de l'âge d'or)
- Maison d'hébergement l'Aquarelle
- Mirador des Marmots
- Nature Québec
- Office municipal d'habitation de Chibougamau
- Réseau Hommes Québec (Baie-James)
- Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Québec
- Société pour vaincre la pollution
- Soquem inc.
- Table jamésienne de concertation minière
- Table régionale des Organismes communautaires du Nord-du-Québec
- Tourisme Baie-James
- Ville de Chapais
- Ville de Chibougamau

#### Rencontres avec des autorités politiques

En août 2024, Troilus a organisé une rencontre pour présenter l'étude de faisabilité au maire de Chibougamau, à la mairesse de Chapais, aux conseillers municipaux ainsi qu'à ARBJ.

Le 28 février 2025, Troilus a rencontré la mairesse et quelques élus municipaux de Chibougamau. Cette rencontre comprenait une présentation des prochaines étapes du projet ainsi que des nouvelles sur l'échéancier du projet. Des discussions sur les enjeux d'hébergement et de retombées économiques ont aussi eu lieu.

#### Rencontres avec des intervenants

Le 11 janvier 2019, Troilus a organisé une rencontre avec Développement Chibougamau et un élu municipal. Cette rencontre a porté sur les activités prévues de janvier 2019 à juin 2019, les programmes de forage de 2018 et de 2019, ainsi que sur les impacts économiques et les besoins en main-d'œuvre.

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

En mai 2022, Troilus a tenu une rencontre avec le Centre régional de santé et de services sociaux (CRSSS) afin de mieux connaître les services offerts par le CRSSS ainsi que l'impact potentiel que le projet minier pourrait avoir sur les services offerts.

Troilus a rencontré en juillet 2022 FaunENord et le Centre de formation professionnelle de la Baie-James (CFP Baie-James) afin de confirmer leur intérêt à être consultés dans le cadre du processus d'évaluation des impacts. Cette rencontre visait également à recueillir leurs préoccupations concernant le nouveau projet et à explorer les possibilités de collaboration et de contribution aux projets régionaux. FaunENord a manifesté son intérêt à participer aux études sectorielles pour la définition des conditions existantes du milieu biologique. Troilus leur a octroyé plusieurs mandats pour la réalisation d'inventaire sur la faune (micromammifères, chiroptère, herpétofaune, avifaune) qui ont été utilisés dans le cadre de l'ÉIES (section 17.2).

Troilus a également eu quelques discussions avec le Carrefour communautaire de Chibougamau afin d'explorer les possibilités de collaboration pour améliorer ou bonifier les services offerts en région aux groupes et individus en difficulté économique.

#### Présentations publiques

Le 9 novembre 2021, dans le cadre d'une soirée conférence organisée par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) section Chapais-Chibougamau, Troilus a fait une présentation auprès du grand public des communautés jamésiennes. L'objectif de cette présentation était d'informer le grand public de l'avancement et l'échéancier du projet et de recevoir tous les commentaires et toutes les préoccupations de la population générale.

En août 2022, Troilus et Centraide ont organisé un Tournoi de Golf qui comprenait une vente aux enchères afin de lever des fonds pour la mission de Centraide. Une mise à jour du projet Troilus avait aussi été faite au grand public lors de cet événement.

Le 21 février 2024, une soirée conférence sur la mise à jour du projet Troilus, organisée par l'ICM, s'est tenue au club de golf de Chibougamau. Les présentations ont permis de partager des informations sur l'historique du projet et sur le nouveau projet, son échéancier, sa gestion environnementale ainsi que sur les processus d'évaluation environnementale et de consultations. Quelques conseillers municipaux de Chibougamau étaient présents à l'événement.

Le 9 mars 2024, Troilus a accueilli la population générale à leur bureau de Chibougamau lors du Festival Folifrette afin d'offrir des collations et breuvages chauds. Des affiches informationnelles étaient présentées sur divers aspects du projet tel que les retombées économiques, le transport du concentré, le futur aménagement du site et autre. Les participants étaient encouragés à présenter leurs préoccupations, commentaires face au projet. Ceux-ci ont été adressés en personne lorsque possible et notés dans le registre des préoccupations lorsque les réponses n'étaient pas encore connues.

Les 22 et 23 octobre 2024, des journées portes ouvertes ont respectivement eu lieu dans les villes de Chibougamau et Chapais. Ces événements avaient pour objectifs de fournir les informations les plus récentes sur le projet, de répondre aux questions, de cultiver un lien de confiance avec la population et de recueillir des questions, préoccupations et commentaires qui contribueront à l'élaboration de l'ÉIES.

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Lors de la rencontre de Chibougamau, une dizaine de personnes sont venues discuter en après-midi, et onze personnes ont assisté à la présentation en soirée. Lors de la rencontre de Chapais, quelques personnes sont venues en après-midi, et quatre personnes ont assisté à la présentation en soirée.

#### Consultation de sous-groupes (ACS+)

À l'automne 2024, des consultations ciblées sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) ont été menées auprès de diverses parties prenantes des communautés jamésiennes. Ces activités ont été réalisées conformément aux exigences des lignes directrices individualisées relatives à l'ÉIES de ce projet minier, émises par l'AEIC (2023a). Les groupes retenus pour ces analyses comprenaient les femmes, les personnes immigrantes, les personnes handicapées et les personnes adultes judiciairisées. En plus de ces facteurs identitaires, les recherches ont pris en compte leur intersection avec plusieurs autres facteurs, tels que l'âge, le genre, la scolarité et le revenu. Les sujets documentés ont été regroupés sous cinq thèmes, soit : l'accès au logement abordable et aux services publics, le bien-être des communautés et la cohésion sociale, la qualité de vie familiale, la santé ainsi que la formation, l'emploi et les conditions de travail. Ces parties prenantes ont été consultées selon l'une de ces trois modalités : des rencontres de groupe en présentiel, des consultations individuelles en présentiel ou en visioconférence, et des consultations par questionnaire en ligne.

#### 4.2.2 Questions, observations et enjeux soulevés

Le tableau 4.4 présente un résumé des principaux commentaires reçus des parties prenantes et des membres des communautés jamésiennes, ainsi que la manière dont Troilus a pris en compte ces commentaires. Des détails plus complets sur la manière dont les commentaires ont été traités sont disponibles dans les chapitres correspondants. Le tableau inclut les éléments suivants :

- Sujet / CV;
- Commentaire, problème ou préoccupation;
- Chapitre / section où le commentaire, le problème ou la préoccupation est abordé dans l'ÉIES.

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

**Tableau 4.4 Résumé des commentaires des parties prenantes et membres des communautés jamésiennes**

Sujet / CV	Commentaire, problème ou préoccupation	Chapitre / section où le commentaire, le problème ou la préoccupation est abordé dans l'ÉIES
Milieu atmosphérique	Des parties prenantes ont exprimé des préoccupations face aux poussières provenant de la mine et l'ajout de poussières par le transport. Ils ont suggéré d'utiliser une voie de contournement pour éviter les villes et de prendre les mesures pour diminuer les émissions, comme le nettoyage des routes.	Chapitre 8 / Section 8.1.2
Climat sonore	Des parties prenantes ont exprimé des préoccupations concernant le bruit et les vibrations causés par le transport. Des fissures dans le solage des maisons ont été causées par les vibrations de la circulation actuelle.	Chapitre 9 / Section 9.1.2
Qualité de l'eau de surface	Des parties prenantes ont exprimé des préoccupations concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation de la qualité des cours d'eau;</li> <li>• Traitement des eaux pour un retour aux conditions antérieures à l'exploitation;</li> <li>• Inquiétudes face à des dépassements de critères de la qualité des eaux dues à l'ancien projet et aux objectifs de restauration.</li> </ul>	Chapitre 12 / Section 12.1.4
Qualité des eaux souterraines	Des parties prenantes ont exprimé des préoccupations liées au risque de contamination de l'eau potable.	Chapitre 14 / Section 14.1.2
Faune aquatique	Des parties prenantes ont exprimé des préoccupations liées à la présence de contaminants dans la chair des poissons (ex. : lac A).	Chapitre 18 / Section 18.1.2
Infrastructures et services	Des parties prenantes ont exprimé des préoccupations concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Itinéraire et ampleur de la circulation routière en phase d'opération;</li> <li>• Demande si le transport du minerai pouvait s'effectuer par voie ferrée;</li> <li>• Encadrement strict du poids maximum et des limites de vitesse (camions et navettes);</li> <li>• Suivi de l'état des routes et application du principe utilisateur / payeur;</li> <li>• Considérer envoyer les matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique à Chibougamau pour réduire les coûts associés à la gestion des matières résiduelles par la Ville de Chibougamau;</li> <li>• Refuge pour femmes victimes de violence, le service actuellement saturé et accentué par le manque d'accès à des logements abordables;</li> <li>• Difficulté d'embaucher du personnel dans les services de garde à l'enfance : favoriser la formation des conjoints des employés dans le domaine;</li> <li>• Discrimination par certains propriétaires d'immeubles des personnes défavorisées.</li> </ul> <p>Des parties prenantes ont suggéré ou recommandé à Troilus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'utiliser un service de navettes pour les employés, soutenir et promouvoir les milieux de l'enseignement localement et régionalement.</li> </ul>	Chapitre 20 / Section 20.1.2
Conditions économiques	Des parties prenantes ont exprimé les préoccupations/commentaires ou ont suggéré/ recommandé à Troilus les éléments suivants : <b>Retombées économiques</b>	Chapitre 21 / Section 21.1.2

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Sujet / CV	Commentaire, problème ou préoccupation	Chapitre / section où le commentaire, le problème ou la préoccupation est abordé dans l'ÉIES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer des retombées dans les communautés environnantes, incluant les contrats et l'approvisionnement local;</li> <li>• S'assurer que le projet n'impacte pas les activités touristiques de la réserve Assinica;</li> <li>• Encourager les travailleurs extérieurs à se relocaliser dans les communautés environnantes et que les résidents actuels aient un accès égal aux mesures incitatives du projet.</li> </ul> <p><b>Emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répercussions sur la disponibilité de la main-d'œuvre pour les compagnies existantes.</li> </ul>	
Communication	<p>Des parties prenantes ont exprimé des préoccupations/commentaires concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance de consulter et communiquer régulièrement avec les communautés environnantes,</li> <li>• Consulter de façon équitable les communautés allochtones et autochtones,</li> <li>• Rencontres et suivi des besoins des communautés allochtones et autochtones.</li> </ul>	Chapitre 30
Santé	<p><b>Santé physique</b> Des parties prenantes ont exprimé des préoccupations concernant le suivi de la qualité de l'eau potable dans la région ainsi qu'à la présence de contaminants dans la chair des poissons (ex. : lac A).</p> <p><b>Bien-être des communautés et cohésion sociale</b> Des parties prenantes ont exprimé des préoccupations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque d'augmentation de l'itinérance relié à l'augmentation du coût des logements;</li> <li>• Manifestation de discrimination envers les nouveaux arrivants (immigrants) dans les communautés.</li> </ul> <p>Des parties prenantes ont fait les recommandations suivantes à Troilus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions de travail qui accommodent les femmes, les personnes âgées, le temps partiel, limites de santé, etc.;</li> <li>• Effectuer de la prévention pour l'usage de drogues et d'alcool;</li> <li>• Faire preuve de vigilance face aux manifestations de discrimination;</li> <li>• Éviter la formation de ghettos dans certains secteurs des villes et favoriser l'insertion sociale;</li> <li>• Conditions de travail qui favorisent l'engagement citoyen et l'implication bénévole dans les communautés;</li> <li>• Encourager l'acclimatation, l'implication et l'engagement des nouveaux arrivants;</li> <li>• Prévoir un système efficace de réception et de traitement des plaintes;</li> <li>• Considérer des conditions de travail (ex. horaires) adaptées pour les sous-groupes (ACS+) (personnes retraitées qui souhaitent poursuivre à temps partiel, aux conjoints qui souhaitent</li> </ul>	Chapitre 22 / Section 22.1.2

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Sujet / CV	Commentaire, problème ou préoccupation	Chapitre / section où le commentaire, le problème ou la préoccupation est abordé dans l'ÉIES
	<p>un retour au travail à la suite du départ des enfants, aux personnes présentant des problèmes de santé physique ou mentale);</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Se doter d'un comité de suivi qui vérifiera l'adéquation des mesures pour les femmes, les personnes non binaires, et les autres groupes minoritaires;</li><li>• Fournir des logements des employés favorisant la vie personnelle et l'intimité (camp minier);</li><li>• Prévenir la stigmatisation des personnes présentant des problèmes de santé mentale (programme de sensibilisation, implantation du programme fédéral Esprit au travail);</li><li>• Favoriser la présence de sentinelles ou éclaireurs formés pour faire de la surveillance sur le site, détecter des membres du personnel qui auraient des problèmes d'anxiété ou de dépression. Des séances sur la santé mentale devraient être offertes aux employés.</li></ul>	

#### 4.2.3 Activités de mobilisation à venir

La consultation des parties prenantes est un processus en continu qui se poursuivra au-delà du dépôt de la présente ÉIES. Pour respecter ses objectifs de consultation, Troilus poursuivra ses activités de consultation en collaboration avec divers organismes jamésiens sociaux, économiques et environnementaux, dont plusieurs ont déjà été approchées par Troilus (voir section 4.2.1.1).

Selon les bonnes pratiques reconnues pour les évaluations d'impacts et les éléments soulevés lors des consultations préliminaires, les éléments suivants seront proposés aux parties prenantes :

- Continuer à diffuser des informations via le site Internet, notamment par le biais d'infolettres saisonnières (<https://fr.troilusgold.com/dveloppement-durable/archives-des-infolettres/>), avec une option pour recevoir des notifications lors de la parution de nouvelles informations;
- Continuer à diffuser des informations via les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn;
- Continuer à organiser régulièrement des rencontres d'information et de consultation avec les communautés de Chibougamau et Chapais;mettre en place un comité d'intégration du projet dans le milieu des communautés de Chibougamau et de Chapais afin de maintenir un lien de communication et de confiance étroit avec les communautés, de détecter d'éventuels changements dans leurs besoins et d'entreprendre les actions requises.

Le comité d'intégration se réunirait au moins trois fois par an sous la coordination et l'animation d'une ressource professionnelle externe. Il serait composé de représentants de citoyens, des instances municipales ainsi que des parties prenantes concernées par l'environnement, les aspects communautaires et sociosanitaires, l'économie, la formation et l'emploi, et l'utilisation du territoire. Des représentants des communautés autochtones pourraient participer à ce comité sur une base volontaire.

D'autres démarches de consultation et d'autres parties prenantes pourraient être ajoutées selon les besoins exprimés par les communautés.

# Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

## DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

### 4.3 Références

AÉIC, ECCC et GNC. 2022. Entente concernant le processus d'évaluation externe fédérale de Troilus en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Loi sur l'évaluation d'impact. Disponible en ligne : <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/document/146218>.

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2024a. Document d'orientation : Collaboration avec les peuples autochtones au cours des évaluations d'impact. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/collaboration-peuples-autochtones-ei.html> (consulté le 24 octobre 2024)

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2024b. Cadre de travail : Participation des Autochtones à l'évaluation d'impact. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/cadre-travail-participation-autochtones-ei.html> (consulté le 24 octobre 2024)

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2024c. Guide : Participation des Autochtones à l'évaluation d'impact. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/guide-participation-autochtones-ei.html> (consulté le 24 octobre 2024)

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2023a. Lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact - Projet minier Troilus. 150 p. et annexes.

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2023b. Plan de participation du public - Projet minier Troilus. 12 p.

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2023c. Plan de mobilisation et de partenariat avec les Autochtones - Projet minier Troilus. 16 p.

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2022a. Cadre stratégique sur le savoir autochtone dans le contexte des examens de projets et des décisions réglementaires d'impact. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/content/dam/iaac-acei/documents/programs/cadre-strategique-sur-les-connaissances-autochtones.pdf> (consulté le 25 octobre 2024)

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2022b. Évaluation des répercussions potentielles sur les droits des peuples autochtones. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/content/dam/iaac-acei/documents/policy-guidance/practitioners-guide/guidance-evaluation-repercussions-potentielles-droits-peuples-autochtones.pdf> (consulté le 22 octobre 2024)

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2021. Document d'orientation : Analyse comparative entre les sexes plus dans le cadre de l'évaluation d'impact. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/content/dam/iaac-acei/documents/policy-guidance/gender-based-analysis-plus/document-orientation-analyse-comparative-sexes-plus-evaluation-impact.pdf> (consulté le 24 octobre 2024)

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2020. Document d'orientation : Pratiques visant la protection du savoir autochtone confidentiel en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/pratiques-protection-connaissances-autochtones-confidentielles-loi-sur-levaluation-dimpact.html> (consulté le 24 octobre 2024)

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2020. Document d'orientation : Prise en compte du savoir autochtone en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/prise-en-compte-des-connaissances-autochtones-en-vertu-de-la-loi-sur-levaluation-dimpact.html> (consulté le 24 octobre 2024)

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2019a. Cadre de travail provisoire : Participation du public en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/content/dam/iaac-acei/documents/policy-guidance/pp-pp/public-participation-framework-fr.pdf> (consulté le 31 octobre 2024)

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2019b. Document d'orientation provisoire : Participation du public à l'évaluation d'impact. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/content/dam/iaac-acei/documents/policy-guidance/pp-pp/public-participation-guidance-fr.pdf> (consulté le 31 octobre 2024)

Agence d'évaluation d'impact du Canada. 2015. Orientations techniques pour l'évaluation de l'usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles en vertu de la LCEE 2012. Disponible en ligne : [https://www.canada.ca/content/dam/iaac-acei/documents/policy-guidance/assessing-current-use-lands-resources-traditional-purposes/current\\_use\\_final\\_draft-fra.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/iaac-acei/documents/policy-guidance/assessing-current-use-lands-resources-traditional-purposes/current_use_final_draft-fra.pdf) (consulté le 24 octobre 2024)

Agence d'évaluation d'impact du Canada. N.D. Outil - Évaluation de la qualité d'une ACS Plus dans l'étude d'impact. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/outil-evaluation-qualite-une-ac-s-plus-etude-impact.html> (consulté le 31 octobre 2024)

Assemblée générale des Nations Unies. 2008. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 13 septembre 2007. Disponible en ligne : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n06/512/08/pdf/n0651208.pdf> (consulté le 22 octobre 2024)

Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX). 2024. Cadre administratif et juridique. Disponible en ligne : <https://comexqc.ca/a-propos/cadre-administratif-juridique/> (consulté le 10 octobre 2024)

Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social. Non daté. Consultations effectuées par le promoteur : les attentes du COMEX. Disponible en ligne : <http://comexqc.ca/participationpublique/consultations-parle-promoteur/> (consulté le 31 octobre 2024)

## Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de mine Troilus

### DÉMARCHES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). 2012a. Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Disponible en ligne : [https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer\\_la\\_verite\\_reconcilier\\_pour\\_lavenir-Sommaire.pdf](https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer_la_verite_reconcilier_pour_lavenir-Sommaire.pdf) (consulté le 10 octobre 2024)

Commission de vérité et réconciliation du Canada. 2012b. Appels à l'action. Disponible en ligne : [https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels\\_a\\_l-Action\\_French.pdf](https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l-Action_French.pdf) (consulté le 10 octobre 2024)

Firelight Research Inc. (2021). Mieux-être mental des Autochtones et développement des grands projets : orientation pour les professionnels de l'évaluation d'impact et les collectivités autochtones. Disponible en ligne : <https://www.canada.ca/content/dam/iaac-acei/documents/research/indigenous-mental-wellness-and-ia-fr.pdf> (consulté le 24 octobre 2024)

Golder. 2022. Projet minier Troilus : Description détaillée du projet. Référence : 009-21497249-Rev0. 76 p. et annexes.

Stantec Experts-conseils Itée. (2025). Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social du projet de la mine Troilus Plan de consultation des utilisateurs du territoire et des parties prenantes crie – Rapport préliminaire. Préparé pour Troilus Corp. 10 p.